

Règlement de la Light Boxing Cup

1. Organisation :

La Coupe est organisée et mise en œuvre par la *Light-Contact Boxing Association*, la LCBA. La LCBA détermine les tournois à organiser, 3 tournois par région, ainsi que leurs organisateurs, et les communique avant la fin février. Tous les participants doivent avoir les mêmes chances de participer aux tournois.

a. Frais d'inscription :

Les frais d'inscription s'élèvent uniformément à 15 CHF pour tous les tournois de Coupe.

b. Sponsoring :

Lors des tournois de Coupe, les accords de sponsoring de la LCBA doivent être respectés. Seuls les gants officiels 44er.ch portant le logo LCB sont autorisés.

c. Rings de boxe :

Pour les tournois de la Coupe, 3 rings doivent être fournis, 4 sont désirables. Ceux-ci doivent répondre aux critères suivants :

- Au moins une corde. Des bandages ou simplement de la ficelle ne suffisent pas.
- La corde du ring doit être bien ancrée ou fixée dans tous les coins, de sorte qu'elle ne puisse pas se détacher si un boxeur trébuche dans la corde. Les piquets de marquage typiques du gymnase ne suffisent pas.
- Les 4 coins doivent être rembourrés afin d'éviter que les boxeurs ne se blessent.
- Les cordes du ring doivent être placées à au moins 1 mètre des murs, des fenêtres ou de tout autre objet dangereux.

Sur les trois rings, au moins un doit être un ring stable avec 3 ou 4 cordes. Celui-ci est prévu pour les boxeurs +17.

L'approbation des rings est soumise au délégué régional.

d. Juges/arbitres :

Il doit y avoir au moins 1 arbitre officiel et 2 juges officiels par ring.

Il ne peut y avoir qu'un seul juge auxiliaire par ring. La formation suffisante du juge auxiliaire doit être confirmée au préalable par le responsable des juges/arbitres ou un délégué régional.

e. Mise à disposition de juges/arbitres

De manière solidaire, les clubs soutiennent le bon déroulement des tournois en mettant à disposition des juges/arbitres.

Le club peut inscrire au maximum 5 boxeurs ou boxeuses par juge auxiliaire ou juge/arbitre mis à disposition.

En payant une taxe de compensation de 50.- (si le club n'a pas du tout ou pas assez de juges/arbitres), jusqu'à 5 boxeurs ou boxeuses supplémentaires peuvent être inscrits. D'autres boxeurs ou boxeuses supplémentaires ne peuvent pas participer, même pas en payant une taxe de compensation plus élevée. En résumé, chaque club a le droit d'inscrire

un maximum de 10 participants par tournoi, pour autant que toutes les conditions de cet alinéa 1) soient remplies. Il est également possible d'inscrire plusieurs équipes pour inscrire plus de boxeurs. Plus d'informations sont disponibles sur light-contact.ch/lizenzen.

Les frais de compensation doivent être payés sur place à l'organisateur par l'intermédiaire du délégué régional, en même temps que les frais d'inscription, ceci avant le tournoi.

Si, malgré ce règlement, il n'y a pas assez de juges/arbitres disponibles lors d'un tournoi de la Coupe (de sorte qu'il y aurait en moyenne plus de 30 matchs pour un juge/arbitre), la possibilité de payer la taxe de compensation est supprimée. Le délai est fixé à 24 heures après la clôture des inscriptions. Ensuite, le délégué régional informe les clubs qui ont inscrit plus de 5 boxeurs par juge/arbitre afin qu'ils annulent le nombre de boxeurs/boxeuses correspondant.

f. Régions

Les coupes sont organisées séparément dans les deux régions de Suisse. Chaque club ne peut participer qu'aux Coupes de sa région et à la finale suisse. Le conseil de la LCBA communique en début de saison la répartition des régions pour chaque canton/club.

2. Règlement des matchs :

Les matchs se déroulent selon les règles officielles LCB de SwissBoxing.

3. Droit de participation :

Tous les boxeurs et boxeuses avec une licence LCB valable peuvent participer. Les inscriptions se font par l'intermédiaire d'un entraîneur de club formé et licencié au LCB.

4. Inscription :

Tous les participants aux tournois de la Coupe participent automatiquement à la Coupe. L'inscription se fait via la plateforme online light-contact.ch.

- a. Les inscriptions doivent être effectuées suffisamment tôt, mais au plus tard à 12h00, 7 jours avant le tournoi de la Coupe, selon la date mentionnée sur l'application. Les inscriptions tardives ne sont pas acceptées.
- b. Les paires de matchs sont composées par le délégué régional ou une personne déléguée par lui.
- c. Les désinscriptions doivent être effectuées au plus tard à 12h00, 2 jours avant le tournoi de Coupe, selon la date mentionnée sur l'application. En cas de désinscription tardive ou de non-présentation, le match sera considéré comme forfait (WO ; walkover).

5. Attribution des points de classement :

Pour chaque match disputé lors des tournois de la Coupe, les points suivants sont attribués pour le classement général :

- 3 points pour une victoire,
- 2 points pour un match nul,
- 1 point pour une défaite,
- 0 point pour une disqualification ou un forfait.

6. Nombre de matchs par tournoi :

En principe, chaque participant dispute 3 matchs par tournoi de la Coupe. Exception : dans les catégories avec peu de participants, 2 matchs par participant peuvent être organisés en cas de nécessité.

Si certains participants doivent disputer plus de 3 matchs, seuls les matchs officiels comptent pour le classement.

7. Répartition en catégories :

a. La répartition en catégories se fait par tranches de 10 cm, conformément au règlement de la LCB.

b. Les genres sont classés séparément.

c. La taille de tous les boxeurs est contrôlée avant chaque tournoi de la Coupe par le délégué régional. Si celle-ci ne correspond pas à l'inscription (max. +/- 3 cm), le boxeur est éliminé et le match est considéré comme WO.

8. Qualification pour la finale de la LB Cup :

Se qualifient pour la finale de la LB Cup les 2 boxeurs avec le plus de points par catégorie et par région. A cet égard, ces critères sont déterminants pour leur qualification :

a. Le nombre de points de classement par boxeur/boxeuse pendant la Coupe

b. Le nombre de victoires pendant la Coupe

c. Le nombre total de points de pénalité reçus dans la Coupe (avantage pour celui qui a le moins de points de pénalité)

d. La décision lors de la dernière confrontation directe dans un tournoi de Coupe

e. La date de naissance (avantage pour le plus jeune)

Si le premier critère (a.) ne permet pas de déterminer clairement l'ordre du classement, le classement se fait selon le critère suivant.

Le classement final pour chaque participant se fera dans la catégorie dans laquelle il a disputé son dernier tournoi de la saison. Si un boxeur prévu pour la finale ne peut pas y participer, la place lui revenant est transférée au boxeur suivant dans l'ordre de classement, et ainsi de suite pour chaque cas de désistement.

9. Les Finales :

a. Les 4 boxeurs se rencontrent selon la modalité suivante :

Le 1^{er} zone est contre le 2^{ème} zone ouest et le 1^{er} zone ouest contre 2^{ème} zone est. Les vainqueurs des matches se rencontrent pour la finale (1^{ère} et 2^{ème} place du podium) et les perdants se rencontrent pour la petite-finale (3^{ème} place du podium).

b. Lors d'un match de finale, il n'y a pas de match nul. Lorsque le total des points sur l'application d'un juge donne un match nul, ce juge appuiera une fois sur la touche «+» du boxeur qu'il estime le meilleur, en fonction des critères suivants :

(1) Avantage pour celui qui aura reçu le moins de points de pénalité pendant le match.

(2) Avantage pour celui qui aura reçu le moins de points de pénalité pendant la saison.

(3) Avantage pour le boxeur le plus jeune.

c. Lors de la finale, 5 Juges sont présents par match.

10. Médailles et trophées :

- a. Deux trophées sont remis après les 3 coupes par région pour le club avec le plus de points pendant la saison. Un trophée pour la catégorie <17 ans et un trophée pour 17+.
- b. Les places 1, 2 et 3 du podium reçoivent chacun une médaille.
- c. Un trophée est remis au club avec le plus de points de podium pendant la finale. (3 points pour médaille en or, 2 points pour argent, 1 pour bronze)

11. En cas de différence entre la version allemande et la version française de ce règlement, c'est la version allemande qui fait foi.

Le conseil de la LCBA, 16.04.2025